



Conseil économique et social

Distr. générale
4 mai 2022
Français
Original : anglais

Session de 2022

23 juillet 2021-22 juillet 2022

Point 5 b) de l'ordre du jour

Débat de haut niveau sur le thème : « Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » : concertation de haut niveau consacrée notamment aux tendances et scénarios futurs en lien avec le thème principal des travaux du Conseil et aux effets à long terme des tendances actuelles

Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Rapport du Secrétaire général

Résumé

La maladie à coronavirus (COVID-19), qui a causé plus de 6 millions de décès dans le monde et paralysé l'économie et la vie des personnes pendant de longues périodes dans de nombreuses régions du monde, est une tragédie pour l'humanité. Pour reconstruire en mieux et de manière durable après la pandémie de COVID-19, les pays doivent éviter de revenir aux schémas d'investissement et aux activités du passé et choisir de rendre leurs économies plus équitables sur le plan social et plus durables sur le plan environnemental. Il est donc impératif qu'ils adoptent une stratégie de redressement plus inclusive et plus durable après la pandémie et introduisent des réformes porteuses de transformation pour améliorer les systèmes de santé, de protection sociale et autres ainsi que la gouvernance internationale et la coopération multilatérale. Il sera également particulièrement important d'accélérer le processus de découplage entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement, y compris la réduction des émissions de dioxyde de carbone. La reconstruction en mieux après la pandémie et l'accélération de la mise en œuvre du



Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont donc inextricablement liées.

La mise en œuvre intégrale du Programme 2030 peut servir de cadre général pour promouvoir le relèvement et reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19 au cours de l'actuelle décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable. À cet effet, il faudrait notamment privilégier la mise en place de politiques favorisant une profonde transformation dans les domaines du développement durable, de l'élimination de la pauvreté et de la faim, de la lutte contre les inégalités, y compris les inégalités de genre, du renforcement de la résilience et de la prise de mesures décisives et efficaces pour faire face aux changements climatiques, tout en mettant un terme aux pertes de biodiversité et à la dégradation de l'environnement. Le présent rapport sur le thème annuel de la session de 2022 du Conseil économique et social et du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2022, complété par le rapport du Secrétaire général intitulé « Tendances et scénarios à long terme et leurs conséquences sur la réalisation des objectifs de développement durable » (E/2022/58), servira à enrichir le débat de haut niveau du Conseil économique et social qui se tiendra en juillet 2022. Il peut également servir à nourrir le débat du forum politique de haut niveau de 2022.

I. Introduction

1. Le présent rapport¹ expose des stratégies que les pays pourraient envisager d'adopter pour reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Une analyse et des recommandations générales y sont proposées pour alimenter les discussions lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social à sa session de 2022. Il s'appuie sur les contributions substantielles apportées par les entités du système des Nations Unies, entre autres, et il est complété par le rapport intitulé « Tendances et scénarios à long terme et leurs conséquences sur la réalisation des objectifs de développement durable » (E/2022/58).

2. La maladie à coronavirus (COVID-19), qui a causé plus de 6 millions de décès dans le monde et paralysé l'économie et la vie des personnes pendant de longues périodes dans de nombreuses régions du monde, est une tragédie pour l'humanité. La pandémie et les mesures prises pour l'endiguer ont aussi considérablement ralenti la croissance économique, augmenté le chômage, aggravé la pauvreté et la faim, et ont eu des effets néfastes supplémentaires sur les femmes et les enfants dans de nombreux pays du monde. Cependant, la lutte pour arrêter la propagation de la COVID-19 n'est pas encore terminée : au cours de la semaine du 28 mars au 3 avril 2022, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a signalé 9 millions de nouveaux cas et 26 000 nouveaux décès dans le monde.

3. La reprise économique mondiale après la pandémie de COVID-19 repose sur un équilibre délicat, compte tenu du rythme inégal des vaccinations, des nouvelles vagues potentielles du virus, des défis à relever pour le marché du travail, des contraintes persistantes liées à l'offre, des tensions inflationnistes, de la diminution du soutien budgétaire et des difficultés pour le système multilatéral. En 2021, le produit mondial brut était supérieur de 1,9 % à celui de 2019, mais restait inférieur de 3,3 % au niveau de production prévu avant la pandémie. Après avoir progressé de 5,5 % en 2021, l'économie mondiale devait, avant le début du conflit en Ukraine, connaître une croissance de 4,1 % en 2022 et de 3,5 % en 2023². Toutefois, les retombées négatives de la crise ukrainienne et des sanctions économiques imposées à la Fédération de Russie pourraient réduire la production mondiale de 0,8 % en 2022, selon les estimations du Département des affaires économiques et sociales. La reprise économique mondiale s'est donc considérablement ralentie.

4. Les chiffres de la croissance globale masquent une grande divergence dans les trajectoires de reprise économique entre les pays. De nombreux pays en développement sont confrontés à des défis de taille pour reconstruire en mieux après la COVID-19, en raison de taux de vaccination plus faibles, d'un accès plus limité aux ressources financières qui a pour résultat des politiques fiscales et monétaires plus strictes, et des conséquences de la pandémie plus persistantes sur le long terme. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a estimé que la perte de revenu cumulée au niveau mondial en 2020-2021 était d'environ 10 000

¹ Le présent rapport est soumis en application du mandat défini par l'Assemblée générale dans ses résolutions 61/16, 72/305, 74/298 et 75/290 A sur le renforcement du Conseil économique et social, et conformément à la résolution 75/290 B sur l'examen de l'application des résolutions de l'Assemblée générale suivantes : 67/290 sur la structure et les modalités de fonctionnement du forum politique de haut niveau pour le développement durable et 70/299 sur le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau mondial.

² *Situation et perspectives de l'économie mondiale* (publication des Nations Unies, 2022).

milliards de dollars, les pays en développement, à l'exclusion de la Chine, représentant plus de 3 000 milliards de dollars de ce montant³.

5. Les données du rapport du Secrétaire général faisant le point sur les objectifs de développement durable (E/2022/55) montrent que des années, voire des décennies, de progrès en matière de développement ont été stoppées ou effacées. En 2020, 93 millions de personnes supplémentaires sont retombées dans l'extrême pauvreté et pas moins de 161 millions de personnes supplémentaires ont été confrontées à la faim chronique par rapport à 2019. Les systèmes de santé mondiaux ont été débordés et de nombreux services de santé essentiels ont été interrompus, ce qui a fait peser des menaces majeures sur la santé et a compromis des années de progrès dans la lutte contre d'autres maladies mortelles. Des milliards d'enfants ont été privés de périodes de scolarité importantes et plus de 100 millions d'enfants supplémentaires n'ont pas atteint le niveau minimum de compétence en lecture et dans d'autres domaines d'apprentissage scolaire. Les femmes ont également été touchées de manière disproportionnée par les retombées socioéconomiques de la pandémie, luttant contre la perte d'emplois et l'augmentation de la charge des soins non rémunérés.

6. L'emploi reste bien en deçà du niveau pré-pandémique. La rapidité de la création d'emplois n'a généralement pas compensé les pertes. Toutefois, la situation varie d'une région à l'autre : alors que les marchés du travail des pays développés s'améliorent progressivement, à mesure que la reprise s'accélère, la croissance de l'emploi dans les pays en développement reste faible en raison du ralentissement des taux de vaccination et de la limitation des dépenses consacrées aux mesures de relance. Il est donc probable qu'une grande partie du monde ne pourra pas retrouver les performances du marché du travail d'avant la pandémie au cours des prochaines années. En 2022, on estime que la durée du travail dans le monde sera inférieure de près de 2 % à son niveau d'avant la pandémie, après ajustement pour tenir compte de la croissance démographique, ce qui correspond à un déficit d'environ 52 millions d'emplois équivalents plein temps⁴.

7. L'impact négatif de la pandémie sur la croissance et l'emploi a entraîné un recul important de la réduction de la pauvreté dans le monde, entravant gravement la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1, qui consiste à mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté d'environ 100 millions à cause de la COVID-19 et devrait rester bien au-dessus des niveaux pré-pandémiques, en particulier en Afrique et en Amérique latine. La faim (objectif 2) a également augmenté de manière significative en raison de la COVID-19, avec 870 millions de personnes qui, selon les estimations, souffriraient de sous-alimentation au début de 2022, contre 690 millions de personnes en 2019 et 16 pays enregistrant des niveaux de famine très élevés⁵. Ce sont les enfants, les jeunes, les femmes et les personnes âgées qui sont le plus durement touchés ainsi que les pays les moins avancés et autres pays en développement vulnérables.

8. La pandémie de COVID-19 a également eu une incidence sur la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5 en exacerbant la fracture entre les genres, notamment dans les pays en développement, où les femmes ont connu des baisses plus marquées que les hommes en matière d'emploi et de participation à la vie active⁶. De nombreuses femmes, en particulier celles qui ont de jeunes enfants, doivent

³ *Rapport sur le commerce et le développement 2021 : de la reprise à la résilience – la dimension du développement* (publication des Nations Unies, 2021).

⁴ Organisation internationale du Travail, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2022* (Genève, 2022).

⁵ Programme alimentaire mondial, Carte interactive de la faim dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : <https://hungermap.wfp.org/> (page consultée le 12 mai 2022).

⁶ Nations Unies, « Note d'orientation sur l'impact de la COVID-19 sur les femmes », 9 avril 2020.

assumer des charges supplémentaires en ce qui concerne les soins dans le milieu de vie et se heurtent à des obstacles importants pour réintégrer le marché du travail.

9. La pandémie a imposé des coûts élevés aux étudiants du monde entier en raison de la fermeture des écoles. Les étudiants des pays en développement ont été particulièrement concernés. On estime que plus de 50 millions d'apprenants dans le monde ont subi des fermetures d'écoles, ce qui représente un coût de 17 000 milliards de dollars en termes de pertes d'apprentissage, de baisse de productivité et de perturbations de l'emploi⁷. Les familles les plus vulnérables ayant peu ou pas d'accès à l'Internet, notamment dans les zones rurales des pays en développement, ont été les plus durement touchées par les conséquences de la fermeture des écoles. Du fait de la pandémie, environ 10 millions de filles risquent d'abandonner l'école au cours de cette décennie, ce qui compromet encore davantage les progrès en matière d'égalité femmes-hommes⁸.

10. La réduction temporaire des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) sur 2020 a depuis été annihilée. Les émissions mondiales de CO₂ ont diminué de 5,8 % en 2020, soit la plus forte baisse jamais enregistrée⁹. Elles ont davantage diminué que la demande d'énergie en 2020, car la pandémie a réduit plus fortement la demande de pétrole et de charbon que celle d'autres sources d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables a augmenté. En 2021, cependant, les émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie ont augmenté de 4,8 %, la demande de charbon, de pétrole et de gaz ayant rebondi avec l'économie. Il s'agit de l'augmentation la plus importante depuis la reprise économique à forte intensité de carbone qui a suivi la crise financière mondiale il y a plus de dix ans et, en 2021, les émissions mondiales ont été inférieures de 1,2 % par rapport au pic de 2019.

11. Les conséquences du conflit en Ukraine sont déjà évidentes, y compris les défis humanitaires que posent les millions de personnes déplacées, tant à l'intérieur du pays que comme réfugiés. La guerre impose de nouvelles contraintes au relèvement des pays en développement après la pandémie, lesquels étaient déjà très désavantagés. Elle devrait réduire les prévisions de croissance économique dans le monde entier, ce qui pourrait encore aggraver le fardeau de la dette de nombreux pays en développement. Les fortes augmentations des prix des carburants, des denrées alimentaires, des engrais et de certains métaux et minéraux figurent parmi les principaux facteurs dont les effets se répercutent au niveau mondial. Les augmentations des prix de l'énergie et des denrées alimentaires affecteront les pays importateurs de manière disproportionnée et les pauvres de tous les pays seront ceux qui souffriront le plus. La pénurie mondiale et la hausse des prix du blé, des céréales à gros grains, des engrais et du pétrole brut entraîneront non seulement une détérioration des conditions macroéconomiques, mais aussi d'autres indicateurs de développement, en particulier ceux liés à la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

II. Reconstruire en mieux par la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030

12. La mise au point, en un temps record, de vaccins sûrs et efficaces est un élément fondamental au service du redressement durable après la pandémie. L'accès mondial

⁷ Fonds monétaire international, « Group of 20 surveillance note », février 2022.

⁸ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Banque mondiale, *The State of the Global Education Crisis: A Path to Recovery* (L'état de la crise mondiale de l'éducation : une voie de redressement) (New York, Paris, Washington, 2021).

⁹ Agence internationale de l'énergie, *Global Energy Review 2021: Assessing the Effects of Economic Recoveries on Global Energy Demand and CO₂ Emissions in 2021* (Paris, 2021).

aux vaccins est le meilleur espoir pour endiguer la pandémie, sauver des vies et assurer une reprise économique mondiale. Cependant, la propagation du virus est plus rapide que la distribution des vaccins dans le monde, notamment dans les pays en développement. L'OMS a fixé l'objectif de vacciner 70 % de la population mondiale d'ici au premier semestre 2022. Il est absolument impératif que les fabricants de vaccins partagent leur technologie et leur savoir-faire avec les pays en développement.

13. Les pays qui avaient davantage avancé dans la réalisation des objectifs de développement durable étaient mieux placés pour faire face à la pandémie, surtout dans sa phase initiale. Par exemple, les pays qui avaient progressé dans l'accès à l'eau potable (objectif 6), réduit le nombre de personnes vivant dans des taudis (objectif 11) et fait baisser la prévalence des conditions de santé préexistantes comme les maladies non transmissibles (objectif 3) ont pu mieux faire face aux risques liés à la COVID-19, notamment avant que les vaccins et les traitements ne soient disponibles. De même, les progrès réalisés par le passé en matière de systèmes de protection sociale inclusifs (objectifs 1 et 8), de soins de santé universels robustes (objectif 3) et d'institutions publiques efficaces (objectif 16), ainsi que l'accès à des smartphones et à l'Internet (objectif 9), ont tous contribué à rendre les mesures d'endiguement plus efficaces.

14. Une analyse récente des dépenses de relance après la COVID-19 dans 30 pays montre qu'un pourcentage plus élevé de ces budgets a été consacré à des dépenses liées à l'écologie qu'au lendemain de la crise financière de 2008. Au fur et à mesure que les pays s'emploient à reconstruire en mieux au sortir de la pandémie et redoublent d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable, il sera important de s'appuyer sur ces mesures d'urgence plutôt que de revenir à la situation d'avant la COVID-19. Il s'agira notamment d'aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes de protection sociale. Des systèmes de protection sociale bien conçus et bien mis en œuvre sont particulièrement efficaces car ils réduisent les inégalités, renforcent la résilience et mettent fin au cycle intergénérationnel de la pauvreté.

15. Pour reconstruire en mieux après la COVID-19, il faudra en général s'efforcer d'éviter le plus possible que la pandémie ne cause de nouveaux dommages, favoriser un relèvement rapide suite aux dommages subis, maintenir les progrès faits au niveau des systèmes de soins de santé et de protection sociale ainsi que des institutions publiques pendant la pandémie et veiller à ce que les moyens employés pour contribuer au relèvement accélèrent les transformations nécessaires pour renforcer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, y compris ceux liés à la planète, ce qui permettra de contrer les effets négatifs sur l'environnement et, plus généralement, de relancer la dynamique du développement durable.

16. Pour reconstruire en mieux et de manière durable après la pandémie de COVID-19, les pays doivent éviter de revenir aux schémas d'investissement et aux activités du passé et choisir de rendre leurs économies plus équitables sur le plan social et plus durables sur le plan environnemental. Il est donc impératif de veiller à ce que les pays reconstruisent mieux en appliquant une stratégie de redressement plus verte, plus inclusive et plus durable après la pandémie. Les mesures économiques doivent encourager les investissements et les changements de comportement qui réduiront le risque de chocs futurs tout en augmentant la résilience des pays au cas où ils se produiraient. Les situations d'urgence présentant un danger pour l'environnement, telles que les changements climatiques et la perte de biodiversité, peuvent entraîner des coûts économiques et sociaux beaucoup plus élevés et durables.

17. Par conséquent, la reconstruction en mieux après la pandémie et l'accélération de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont

deux impératifs indissociables. La mise en œuvre intégrale du Programme 2030 peut servir de cadre général pour le redressement et la reconstruction en mieux après la pandémie de COVID-19 au cours de l'actuelle décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable. Même si la COVID-19 a entravé considérablement la pleine réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030, l'engagement de reconstruire en mieux en s'appuyant sur les objectifs de développement durable comme feuille de route commune peut guider le monde vers un avenir plus sûr.

18. Face à l'avenir, les pays, tant individuellement que collectivement, ont une occasion historique de mettre fin à la pandémie et d'engager le monde sur la voie du développement durable en forgeant une stratégie qui tient compte des multiples liens qui existent entre les objectifs de développement durable et leurs cibles. Pour saisir cette opportunité, il faudra profondément transformer la manière dont les politiques sont élaborées ainsi que les modes de production, de consommation et de partage des bénéfices et des risques de nos sociétés. La communauté internationale doit saisir cette occasion.

A. Bâtir une économie inclusive, résiliente et durable pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable

19. Le ralentissement du rythme de la reprise économique mondiale, comme mentionné plus haut, souligne l'importance pour les gouvernements de s'employer à réduire les inégalités de revenus (objectif de développement durable n° 10) dans la société en tant que stratégie pour progresser vers la réalisation non seulement des objectifs concernant la pauvreté (objectif 1), la faim (objectif 2) et autres privations matérielles, mais aussi de plusieurs autres objectifs. La réduction des inégalités de revenus pourrait constituer un puissant facteur d'atténuation de la pauvreté et, associée à une croissance économique robuste, avoir des effets positifs très importants, voire étonnants, en termes d'éradication de l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Par exemple, une réduction annuelle moyenne de 2 % des inégalités de revenus dans les pays en développement entre 2022 et 2030, associée à un taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) par habitant de 4,2 %, comme le prévoit le Département des affaires économiques et sociales, pourrait faire baisser le nombre de pauvres dans le monde de près de 200 millions de personnes d'ici à 2030¹⁰. La réduction des inégalités de revenus pourrait donc être l'un des principaux moteurs de l'éradication de l'extrême pauvreté et de la réalisation de l'objectif 1 d'ici à 2030.

20. La réduction des inégalités fondées sur le genre dans le taux d'activité présente également des avantages économiques importants. Au niveau mondial, on constate un écart de 20 points de pourcentage entre les taux d'activité des hommes et des femmes, lequel peut aller jusqu'à 31,2 points de pourcentage en Asie et atteindre seulement 8,7 % en Amérique du Nord. Cet écart important entre les taux d'activité des hommes et des femmes se traduit par des coûts économiques élevés pour les pays concernés. Selon les estimations, les pertes que subit une économie du fait de la marginalisation économique des femmes vont de 10 % du PIB dans les économies avancées à plus de 30 % en Asie du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord¹¹. On peut considérer que ce pourcentage constitue le coût d'opportunité global de la faible participation des femmes au marché du travail.

¹⁰ Nations Unies, « The critical role of income redistribution for poverty reduction: alternative scenarios », note d'orientation n° 119, octobre 2021.

¹¹ Era Dabla-Norris et Kalpana Kochhar, « Closing the gender gap », *Finance and Development*, vol. 56, n° 1 (mars 2019).

21. Les mesures visant à reconstruire en mieux doivent également remédier aux conséquences négatives que la pandémie a pu avoir sur les perspectives d'emploi des jeunes. Pour ce faire, les gouvernements devront mettre en place des cadres d'emploi tournés vers l'avenir et ciblant la croissance de l'emploi pour les jeunes. Dans la région Afrique, par exemple, la population en âge de travailler (25-64 ans) devrait passer de 480 millions en 2019 à 2,1 milliards en 2100¹². Il sera essentiel pour les pays qui se trouvent dans une telle situation démographique d'investir dans l'éducation et, plus généralement, dans leur capital humain, et de mettre en place des politiques économiques efficaces permettant à la population en âge de travailler, qui augmente rapidement, d'être employée de manière productive. Pour ce faire, les pays en développement qui devraient disposer d'importants excédents de main-d'œuvre devront adopter des réformes économiques et structurelles porteuses de transformations qui leur permettront d'attirer les investissements étrangers directs et les technologies vertes et de renforcer leurs capacités de production. La capacité des pays en développement à relever ce défi démographique et à employer de manière productive le grand nombre de jeunes qui entreront sur le marché du travail au cours des prochaines décennies constitue une opportunité de développement majeure non seulement pour ces pays mais aussi pour le monde entier.

22. L'amélioration continue des niveaux d'éducation et de compétences de la main-d'œuvre dans les pays en développement renforce leur avantage comparatif en tant que pôles majeurs de production et de chaînes de valeur mondiales en raison de leurs salaires compétitifs. Il est essentiel que les pays en développement qui prévoient d'importants excédents de main-d'œuvre, en particulier chez les jeunes, augmentent leurs investissements dans les infrastructures humaines et physiques afin de tirer parti de ce créneau démographique.

23. Il est également important d'encourager l'esprit d'entreprise parmi les groupes défavorisés de la société afin de stimuler l'emploi et de lutter contre l'exclusion sociale. Pour reconstruire en mieux après la pandémie, il faut aider les groupes défavorisés de la société, tels que les femmes, les personnes âgées, les chômeurs, les minorités ethniques, les migrants et les personnes handicapées, par exemple, à créer et à gérer des entreprises en leur offrant un meilleur accès à la formation en matière de finances, de direction, de gestion et de création de réseaux.

24. La révolution numérique offre aux pays en développement une occasion extraordinaire de rendre les secteurs public et privé plus rentables et plus transparents en tant que catalyseurs de la croissance économique. L'avènement de la révolution numérique donne également aux pays en développement la possibilité de contourner une voie traditionnelle de transformation structurelle ancrée dans l'expansion rapide d'un secteur manufacturier très polluant pour en faire un secteur à l'empreinte environnementale plus légère et mettant davantage l'accent sur la croissance des services, tels que la délocalisation des systèmes de gestion, le commerce électronique et la technologie financière.

25. L'utilisation des ressources consacrées à la relance afin de promouvoir l'application accélérée des technologies intelligentes, numériques et de précision dans le secteur agricole offre une occasion unique d'améliorer la productivité des petits exploitants dans les pays en développement et de générer la transformation rurale nécessaire pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Afin de lever les obstacles à l'adoption de ces technologies, il est important d'investir dans l'alphabétisation numérique des zones rurales, de mettre en place une nouvelle génération de services de vulgarisation agricole, de rendre les plateformes numériques conviviales pour les petits exploitants agricoles et de mettre en place des

¹² *World Population Prospects 2019* (publication des Nations Unies, 2019).

infrastructures pour le commerce électronique agricole. L'application de pratiques agricoles circulaires, axées sur l'utilisation de quantités minimales d'intrants externes, la fermeture des boucles de nutriments, la régénération des sols et la minimisation de l'impact sur l'environnement, est également bien adaptée aux petites exploitations agricoles à forte intensité de main-d'œuvre et contribue à un développement économique plus inclusif et tenant compte des questions de genre dans les zones rurales¹³.

B. Mettre en place des systèmes de soins de santé et de protection sociale solides et universels pour ne laisser personne de côté

26. L'analyse des leçons tirées de l'expérience de la COVID-19 montre que, de tous les facteurs de résilience face à cette maladie, les plus importants se sont avérés être le système de santé (objectif 3) et le système de protection sociale (objectifs 1 et 8)¹⁴. Le succès du processus de relèvement post-COVID-19 dépendra donc en grande partie de la capacité des pays à maintenir et à renforcer ces mesures d'urgence, posant ainsi des bases solides pour la revitalisation de la dimension sociale du développement durable.

27. Il est essentiel de disposer de soins de santé de bonne qualité et abordables pour que les personnes puissent mener une vie productive et épanouissante et pour que les pays puissent se doter d'économies fortes. Ils sont également indispensables à la réalisation de nombreux autres objectifs de développement durable, tels que ceux relatifs à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la réduction des inégalités et au renforcement du capital humain dans la société. L'accès à des soins de santé primaires abordables et de bonne qualité pour tous les membres de la société constitue la pierre angulaire de la couverture sanitaire universelle. Selon les estimations d'une étude récente, les dépenses totales de santé dans les pays en développement doivent être augmentées de 1 400 milliards de dollars, soit 4,6 % du PIB, si l'on veut parvenir à garantir un accès universel aux soins de santé primaires d'ici 2030¹⁵. En termes de PIB, les coûts s'élèvent à 9,7 %, 4,1 % et 4,6 % du PIB dans les pays à revenu faible, moyen inférieur et moyen supérieur, respectivement. L'OMS a estimé qu'un investissement de cette ampleur pourrait sauver 100 millions de vies d'ici à 2030.

28. Le renforcement de la protection sociale est un facteur important pour atteindre les objectifs de développement durable relatifs à la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la santé, à l'égalité des sexes, au travail décent et à la croissance économique, à la réduction des inégalités et à la paix, à la justice et à des institutions fortes. En réponse à la crise de la COVID-19, de nombreux pays ont mis en place des mesures de protection sociale exceptionnelles, allant de la prolongation des allocations de chômage aux transferts universels, avec des résultats significatifs. Toutefois, nombre de ces mesures ont déjà été retirées alors même que la croissance économique et l'emploi n'ont pas totalement repris, ce qui fait courir à leurs bénéficiaires le risque de tomber dans la pauvreté.

29. Quelque 53 % de la population mondiale n'a toujours pas accès à un quelconque type de protection sociale, et seulement 31 % de la population en âge de travailler a

¹³ Nations Unies, « Circular agriculture for sustainable rural development », note d'orientation n° 105, mai 2021 et « Frontier technologies for smallholder farmers: addressing information asymmetries and deficiencies, Frontier Technology Issues, novembre 2021.

¹⁴ *Sustainable Development Outlook, 2020: Achieving SDGs in the Wake of COVID-19: Scenarios for Policymakers* (publication des Nations Unies, 2020).

¹⁵ Fabio Durán-Valverde *et al.*, « Financing gaps in social protection: global estimates and strategies for developing countries in light of COVID-19 crisis and beyond », document de travail de l'OIT, n° 14 (Genève, Organisation internationale du Travail, 2020).

légalement accès à des systèmes complets de protection sociale¹⁶. Un rang de priorité élevée pourrait être accordé à la réalisation de la cible 1.3 d'ici à 2030 (systèmes de protection sociale appropriés au niveau national pour tous, y compris les socles), à la résistance aux chocs des systèmes de protection sociale et à leur adaptation à l'économie numérique. Le coût de la réalisation de la cible 1.3 dans les pays en développement est estimé à 1 000 milliards de dollars, soit 3,3 % du PIB¹⁷. En termes de PIB, les coûts sont estimés à 8,5 %, 3,4 % et 3,2 % pour les pays à faible revenu, à revenu moyen inférieur et à revenu moyen supérieur, respectivement. Si certains pays en développement disposent de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour mettre en place des socles de protection sociale adaptés, d'autres devront étendre ces prestations à leur population par étapes. L'objectif devrait être de faire en sorte que tous les pays mettent en place des systèmes de protection sociale appropriés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et de faire en sorte qu'une proportion importante des pauvres et des personnes vulnérables bénéficient d'une protection sociale, d'ici à 2030, ce qui fait également partie de la cible 1.3.

30. Il existe plusieurs options pour financer la réalisation de la cible 1.3 des objectifs de développement durable dans les pays en développement, notamment réaffecter les dépenses publiques, augmenter les recettes fiscales et étendre la couverture de la sécurité sociale et des recettes contributives, miser sur l'aide publique au développement, mettre fin aux flux financiers illicites et gérer la dette, y compris l'emprunt, ou restructurer la dette existante. Les gouvernements pourraient remplacer les investissements à coût élevé et à faible impact par des investissements offrant un meilleur rendement socioéconomique, identifiés, par exemple, en procédant à un examen des dépenses publiques, tout en réduisant l'inefficacité des dépenses et en luttant contre la corruption. Il pourrait s'agir de déplacer les allocations budgétaires des dépenses militaires vers les programmes de protection sociale.

31. Les systèmes de protection sociale doivent également évoluer pour tenir compte du passage d'un nombre important de travailleurs et de travailleuses à des plateformes numériques. Si ces nouvelles formes d'emploi offrent une plus grande flexibilité aux entreprises et aux travailleurs et réduisent le coût des services pour les clients, elles se traduisent aussi souvent, pour les travailleurs, par des revenus moindres et plus volatiles et des niveaux d'insécurité des revenus plus élevés, des conditions de travail inadéquates ou non réglementées et une protection sociale inexistante ou limitée. Il est par exemple difficile d'identifier la partie responsable de la contribution à la part de l'employeur en ce qui concerne l'assurance sociale puisque ni ceux qui demandent le service ni les organisateurs (les plateformes numériques) ne reconnaissent une relation d'emploi entraînant des responsabilités en matière de protection sociale.

32. Plusieurs options sont envisageables pour combler ces lacunes. Par exemple, la couverture des cadres législatifs peut être élargie pour inclure les travailleurs des plateformes numériques, qui relèvent presque toujours de la catégorie des vacataires et n'ont donc pas droit à une protection sociale. Les seuils minimaux pris en compte pour les cotisations en ce qui concerne la taille de l'entreprise, le temps de travail ou la rémunération pourraient également être abaissés ou supprimés afin d'étendre la couverture de la protection sociale à tous les travailleurs et de créer des conditions de concurrence équitables pour tous les employeurs. En outre, il peut être possible de simplifier les exigences administratives et financières, par exemple en utilisant des plateformes mobiles.

¹⁶ Organisation internationale du Travail, Rapport mondial sur la protection sociale 2020-22 : La protection sociale à la croisée des chemins : bâtir un avenir meilleur (Genève, 2021).

¹⁷ Durán-Valverde et al., « Financing gaps in social protection ».

C. Progresser sur la voie d'un relèvement durable pour protéger la planète

33. Il sera particulièrement important au cours de la phase de reconstruction en mieux après la COVID-19 d'accélérer le processus de découplage entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement, y compris en ce qui concerne les nouvelles augmentations des émissions de CO₂ (objectif de développement durable n° 13). Les changements climatiques résultent de plus d'un siècle d'utilisation de l'énergie et des sols et de modes de vie et de modèles de consommation et de production non durables. Ils ont provoqué des phénomènes météorologiques extrêmes qui ont exposé des millions de personnes à une insécurité alimentaire et hydrique aiguë, notamment en Afrique, en Asie, en Amérique centrale et du Sud, sur les petites îles et dans l'Arctique.

34. Dans son rapport de 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat fait état des conséquences de l'absence de mesures efficaces pour freiner l'augmentation des émissions de CO₂¹⁸. Les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent atteindre un pic avant 2025 au plus tard et être réduites de 42 % d'ici à 2030, tandis que le méthane doit également être réduit d'environ un tiers au cours de la même période. Il existe des moyens de réduire de moitié les émissions d'ici à 2030, et ce dans tous les secteurs. En outre, la mise en place de politiques, d'infrastructures et de technologies appropriées permettant de modifier les modes de vie et les comportements pourrait entraîner une réduction de 40 à 70 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

35. La région d'Afrique sub-saharienne, qui subit un tiers des sécheresses, est particulièrement vulnérable à la hausse des températures et aux phénomènes météorologiques extrêmes en raison de sa dépendance à l'agriculture pluviale. Les investissements dans une meilleure irrigation et de meilleures variétés de semences pourraient générer d'importantes économies à long terme dans la région et réduire sa vulnérabilité aux changements climatiques, surtout si l'on considère qu'une seule sécheresse peut faire baisser d'un point de pourcentage le potentiel de croissance économique à moyen terme¹⁹. Les changements climatiques infligent également de lourdes pertes au Moyen-Orient et en Asie centrale, les pays pauvres et les pays touchés par des conflits souffrant le plus de la hausse des températures et des phénomènes météorologiques extrêmes. Selon une analyse récente, les catastrophes climatiques au Moyen-Orient et en Asie centrale réduisent la croissance économique de 1 à 2 points de pourcentage par an et par habitant²⁰. Dans les pays de ces régions, il est devenu urgent de renforcer la préparation aux catastrophes, d'accroître les investissements dans les infrastructures hydrauliques afin d'améliorer la résilience aux sécheresses, de stimuler les investissements publics dans les infrastructures résilientes et d'intégrer les politiques d'adaptation au climat dans les stratégies économiques nationales.

36. Des transitions majeures dans le secteur de l'énergie seront nécessaires pour limiter le réchauffement de la planète. En tant qu'actions stratégiques pour faire face à la menace que pose le changement climatique mondial, tous les pays doivent accroître leurs investissements dans des domaines tels que le développement

¹⁸ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (2022).

¹⁹ Fonds monétaire international, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa. COVID-19: An Unprecedented Threat to Development* (Washington, 2020).

²⁰ Christoph Duenwald *et al.*, « Feeling the heat: adapting to climate change in the Middle East and Central Asia », document (Washington, Fonds monétaire international, 2022).

d'infrastructures d'énergies propres, les sources d'énergie renouvelables, les batteries améliorées, les réseaux de distribution d'électricité intelligents, les nouveaux carburants, comme l'hydrogène vert, les véhicules électriques, l'amélioration de l'efficacité et les technologies de capture et de séquestration du carbone. Le coût de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne a considérablement baissé et est désormais compétitif par rapport aux sources d'énergie fossiles. Par exemple, depuis 2010, les coûts de l'énergie solaire et éolienne et des batteries ont diminué de manière soutenue, jusqu'à 85 %. Le développement de batteries au lithium moins onéreuses et de meilleure capacité rend également plus économique le passage à l'utilisation des énergies renouvelables comme source d'énergie²¹. Il est en outre essentiel d'investir davantage dans les réseaux de distribution d'électricité intelligents pour mettre en place des infrastructures énergétiques propres et rendre les sources d'énergie renouvelables plus accessibles aux consommateurs sur de longues distances. Le développement de nouveaux carburants comme l'hydrogène permet également d'accroître la part des sources d'énergie sans émissions. Le développement et la commercialisation rapides des véhicules électriques sont un autre domaine susceptible de jouer un rôle important dans la limitation de l'augmentation de la température à l'échelle de la planète. Les leçons tirées de la crise financière mondiale montrent que les plans de relance verte ont permis d'obtenir des taux de rendement plus élevés, de créer des emplois à court terme et de dégager des économies plus importantes à long terme que les mesures de relance budgétaire classiques²².

37. Les villes et autres zones urbaines, où vit plus de la moitié de la population mondiale, offrent des possibilités importantes de réduction des émissions de CO₂. Ces objectifs peuvent être atteints en réduisant la consommation d'énergie, en construisant des bâtiments écologiques, en mettant en place des systèmes de transport durables et en assurant un approvisionnement fiable en eau propre et en énergie renouvelable. En outre, il sera important de veiller à ce que des investissements soient réalisés dans des infrastructures résilientes au climat dans les zones urbaines afin de limiter le risque de perturbation des activités économiques, d'autant plus que la rénovation des infrastructures existantes après un phénomène climatique est souvent beaucoup plus coûteuse.

38. L'industrie est responsable d'environ un quart des émissions mondiales de CO₂. Il ne sera pas facile d'atteindre la neutralité en matière d'émissions de CO₂ et pour cela il faudra mettre en place de nouveaux processus de production, produire une électricité à émissions faibles ou nulles, de l'hydrogène et, si nécessaire, mettre en place des dispositifs de capture et de stockage du carbone. L'agriculture, la sylviculture et autres utilisations des sols peuvent également contribuer à réduire les émissions à grande échelle, en plus d'éliminer et de stocker le dioxyde de carbone également à grande échelle.

39. L'économie mondiale consomme chaque année plus de 100 milliards de tonnes de ressources de la Terre²³. Sur l'ensemble des minéraux, des combustibles fossiles, des métaux et de la biomasse qui entrent dans l'économie chaque année, seuls 8,6 % sont recyclés. L'empreinte écologique mondiale des modes actuels de consommation et de production de matériaux est 1,8 fois supérieure à la capacité biophysique de la Terre²⁴. Quelque 1,3 milliard de tonnes de déchets alimentaires sont générés chaque

²¹ Nations Unies, « Lithium-ion batteries: a pillar for a fossil fuel-free economy », *Frontier Technology Issues*, juillet 2021.

²² Cameron Hepburn *et al.*, (2020), « Will COVID-19 fiscal recovery packages accelerate or retard progress on climate change? », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 36, numéro complémentaire 1 (mai 2020).

²³ Circle Economy, *Circularity Gap Report 2020* (Amsterdam, Ruparo, 2020).

²⁴ *Sustainable Development Outlook 2020*.

année, à cause des pratiques non durables. D'après les résultats d'une analyse récente de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les cibles des objectifs de développement durable visant à en finir avec la faim et à assurer la sécurité alimentaire peuvent être atteintes grâce à une modeste expansion de la production agricole, pour autant que les systèmes agricoles deviennent plus durables et que la nourriture soit répartie plus équitablement entre les pays et en leur sein. Dans un scénario durable, les modes de production évoluent vers des technologies moins gourmandes en ressources et vers une « économie circulaire », pour répondre aux préférences des consommateurs qui évoluent dans le temps. Cette transition exigerait de mettre davantage l'accent sur la conservation et l'agriculture biologique, ce qui permettrait de réduire à la fois les émissions de CO₂ et l'utilisation non durable des sols d'ici à 2030.

40. La réponse à la COVID-19 a montré l'immense potentiel des technologies numériques pour la santé et l'éducation. Les nouvelles technologies numériques offrent également de nombreuses possibilités d'atteindre l'objectif consistant à passer à des modes de consommation et de production durables. L'Internet, par exemple, a rendu possible le « travail à domicile » ou le télétravail. Avec le développement de l'impression 3D et de la fabrication additive, il sera moins nécessaire de rassembler un grand nombre de personnes en un même lieu à des fins de production. Ces nouvelles technologies peuvent modifier fondamentalement les modèles de gestion et redéfinir les avantages comparatifs en facilitant une production efficace sans considération d'échelle qui soit plus proche des consommateurs. Cela peut contribuer à une plus grande efficacité des ressources et à une plus grande consommation de produits numériques, facilitant ainsi la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12. Il est essentiel que les pays en développement renforcent leurs systèmes d'innovation nationaux s'ils veulent être en mesure d'exploiter efficacement les possibilités offertes par les nouvelles technologies numériques.

41. La fabrication dépendant de plus en plus de chaînes d'approvisionnement géographiquement dispersées, il est nécessaire de soumettre cette production à des normes élevées en matière de circularité dans l'utilisation des ressources pour chaque unité de ces chaînes. Les gouvernements peuvent également concevoir des procédures de passation de marchés publics de manière à promouvoir les objectifs de renforcement de la résilience, d'une économie à faible émission de carbone et d'innovation. Un plan de relance économique respectueux de la planète pourrait également prévoir le prélèvement de taxes sur le carbone ou leur augmentation et la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles, pour faire en sorte que les prix du marché donnent des signaux encourageant une consommation et des investissements durables.

D. Renforcer la coopération et les partenariats multilatéraux

42. Une coopération et des partenariats multilatéraux solides sont essentiels dans le cadre du plan de vaccination mondial contre la COVID-19 pour mettre fin à la pandémie et pourraient s'appuyer sur le modèle de Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. Il est important de garantir l'accès universel rapide de tous les pays en développement aux vaccins, aux traitements et aux tests de dépistage. Chaque pays doit bénéficier du déploiement équitable des vaccins à l'échelle mondiale, ce qui peut empêcher l'émergence de nouveaux variants, tandis qu'il existe également un fort impératif moral à veiller à ce que personne ne soit privé de médicaments vitaux.

43. La coopération multilatérale est nécessaire pour garantir que tous les pays disposent de capacités suffisantes en matière de préparation, en particulier les pays

en développement, pour pouvoir faire face aux pandémies et risques futurs. Les dispositifs de prévention et d'endigement des pandémies doivent être traités comme des biens publics mondiaux et leur fourniture nécessite une coordination internationale efficace. Il est important que les pays déterminent au niveau intergouvernemental la meilleure façon d'organiser la coordination internationale dans ce domaine, en s'appuyant sur l'expérience acquise lors de la pandémie de COVID-19. En décembre 2021, l'Assemblée mondiale de la santé a adopté une décision par laquelle elle a créé un organe intergouvernemental de négociation pour rédiger et négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

44. L'ampleur des incidences de la COVID-19 ainsi que les menaces d'autres risques catastrophiques, tels que ceux liés aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, qui pourraient imposer des coûts encore plus élevés, montrent tous la nécessité de renforcer la coopération et les partenariats multilatéraux.

45. On estime que 1 % du PIB sera nécessaire dans les pays à faible revenu pour s'adapter aux changements climatiques, tandis que ce chiffre est beaucoup plus élevé dans les petits États insulaires en développement. Toutefois, la pandémie a fortement réduit la marge de manœuvre budgétaire de nombreux pays en développement, qui ne disposeront probablement pas de ressources financières suffisantes pour réaliser les investissements nécessaires sans un soutien accru dans le cadre de la coopération multilatérale. Lors de la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Glasgow, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en novembre 2021, il a été souligné que l'octroi d'un soutien financier insuffisant aux pays en développement restait le principal obstacle à la réalisation de l'objectif de zéro émission nette de CO₂ d'ici à 2050. Les engagements précédemment contractés en faveur des pays en développement, qui s'élevaient à 100 milliards de dollars par an au début de cette décennie, ne se sont pas encore concrétisés.

46. Cet engagement est particulièrement important pour apporter un soutien financier et institutionnel aux pays en développement les plus pauvres et les plus vulnérables, qui souffrent souvent le plus des effets des changements climatiques alors qu'ils en sont le moins responsables. Il est de l'intérêt commun de la communauté mondiale de faire en sorte que les coûts des changements climatiques ne mettent pas en péril le développement et la stabilité des pays en développement les plus pauvres et les plus vulnérables. La vingt-septième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en Égypte dans le courant de l'année 2022, sera l'occasion pour la communauté internationale de s'engager à nouveau à augmenter de manière significative le soutien financier aux mesures de lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement, notamment en honorant les engagements pris précédemment.

47. Dans Notre Programme commun, le Secrétaire général expose les mesures qui devraient être prises pour renforcer la gouvernance des biens communs mondiaux, tels que l'atmosphère, les forêts tropicales, les océans, la santé mondiale, l'économie mondiale et les connaissances scientifiques. Pour relever ces défis, il ne sera pas nécessaire de créer de nouvelles institutions, mais plutôt de renouveler l'engagement à œuvrer d'un commun accord avec tous les acteurs, aussi divers soient-ils, des sphères publique, civile et privée. La prochaine Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ainsi que le Sommet sur la transformation de l'éducation, qui se tiendra en 2022, et le forum politique de haut niveau pour le développement

durable de 2023 seront des occasions importantes pour la communauté internationale de fixer des objectifs plus ambitieux et de redynamiser la coopération et les partenariats multilatéraux dans ces domaines clés.

48. Les pays ont un intérêt commun à renforcer la capacité du système mondial de santé publique afin qu'il puisse résister et faire face à des pandémies, telles que la COVID-19, et à d'autres risques sanitaires éventuels lorsqu'ils surgiront. Le renforcement des systèmes de santé dans les pays en développement qui sont particulièrement fragiles à cet égard n'est plus une tâche qui incombe à ces pays seulement, mais à la communauté mondiale dans son ensemble. Une coopération et des partenariats multilatéraux renforcés sont essentiels pour accomplir cette tâche.

49. Comme le soulignent les résultats du forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement (2022), un engagement ferme en faveur de l'allègement de la dette multilatérale et de la coopération pour le développement, y compris l'aide publique au développement, est essentiel pour restaurer la marge de manœuvre budgétaire de nombreux pays en développement au lendemain de la pandémie et comme condition préalable à une reconstruction en mieux et à la mise en œuvre intégrale du Programme 2030. Les capacités de nombreux pays en développement sont actuellement fortement restreintes par les obligations du service de la dette, qui ne leur permettent pas de débloquer les investissements nécessaires pour mieux reconstruire. Des mesures supplémentaires, telles qu'un moratoire sur le paiement du service de la dette, la restructuration de la dette et l'utilisation des droits de tirage spéciaux, sont nécessaires pour que les pays en développement disposent des moyens suffisants pour reconstruire en mieux tout en faisant progresser la mise en œuvre intégrale du Programme 2030. De nombreux pays en développement dépendent également fortement des transferts de fonds pour financer la consommation des ménages et la réduction du coût de ces transferts serait une mesure importante pour améliorer leur marge de manœuvre budgétaire. Une coopération multilatérale efficace est plus que jamais nécessaire pour surmonter ces obstacles.

50. Les chaînes de production et d'approvisionnement mondiales ont fait l'objet d'une attention particulière au cours de la pandémie car on estimait que les chaînes complexes et longues avaient aggravé ses conséquences au niveau des pays. Toutefois, les recherches montrent que des chaînes de production et d'approvisionnement plus courtes et l'autosuffisance nationale ne réduisent pas nécessairement les vulnérabilités²⁵. Au contraire, la diversification des fournisseurs peut aider les entreprises à maintenir la production et les lignes d'approvisionnement en temps de crise. Pour mieux reconstruire après la pandémie, il faut donc renforcer la coopération multilatérale afin d'inverser les politiques protectionnistes tout en garantissant la robustesse et la résilience des chaînes de production et d'approvisionnement mondiales.

51. De nombreux pays parmi les moins avancés et les pays à faible revenu sont confrontés à une croissance rapide de la population en âge de travailler à court ou moyen terme. Cette évolution démographique offre une occasion d'accélérer leur croissance économique si les nouveaux arrivants sur le marché du travail peuvent être employés de manière productive dans l'économie. Le renforcement de la coopération et des partenariats multilatéraux peut jouer un rôle essentiel en aidant les pays en développement qui disposent d'importants excédents de jeunes actifs à adopter des réformes économiques et structurelles porteuses de changement afin qu'ils puissent devenir un pôle d'attraction pour les investissements étrangers directs et la diffusion technologique. Pour de nombreux pays développés dont la population vieillit, il est

²⁵ Sébastien Miroudot, « Resilience versus robustness in global value chains: some policy implications », dans *COVID-19 and Trade Policy: Why Turning Inward Won't Work*, Richard Baldwin et Simon Evenett, éd. (Londres, Centre for Economic Policy Research Press, 2020).

également intéressant de favoriser l'établissement de liens solides entre la production mondiale et la chaîne de valeur, d'une part, et les pays en développement qui disposent d'un excédent de jeunes travailleurs, d'autre part. La capacité des pays en développement à relever ce défi démographique et à employer de manière productive le grand nombre de jeunes qui entreront sur le marché du travail au cours des prochaines décennies constitue une opportunité de développement majeure pour le monde dans son ensemble.

52. Il est de plus en plus admis que les déplacements de population, l'aide humanitaire et les migrations sont des défis mondiaux contemporains que seule une coopération multilatérale efficace permettra de relever. Il est important que les États, y compris dans le contexte actuel, s'appuient sur l'architecture de gouvernance qui se met actuellement en place, telle que le Pacte mondial sur les réfugiés et le Pacte mondial pour les migrations, afin de mieux tirer parti des avantages des migrations et des déplacements de population aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable.

53. Notre Programme commun contient un appel à repenser les critères utilisés pour mesurer le bien-être, en allant au-delà du PIB, qui ne tient pas compte de l'évolution des conditions sociales et environnementales et n'inclut pas les principales activités économiques telles que la prestation de soins et autres services non marchands. Les inconvénients du PIB en tant que mesure du bien-être sont connus depuis longtemps, et il convient d'accélérer la mise en place des mesures pratiques qui permettront de le compléter par d'autres critères de mesure du progrès. Les dommages causés à l'environnement par les modes de consommation et de production actuels doivent par exemple être pris en compte dans la mesure de la croissance économique. La Commission de statistique a réalisé des progrès décisifs à cet égard et le système des Nations Unies s'efforce d'élaborer des propositions supplémentaires à présenter aux États Membres.

54. Une coopération et des partenariats multilatéraux renforcés peuvent donc jouer un rôle essentiel pour permettre à tous les pays, en particulier les pays en développement, de reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19 tout en avançant sur la voie de la mise en œuvre intégrale du Programme 2030. Si les différentes parties prenantes ne parviennent pas à forger les partenariats nécessaires à cette fin, le processus de « reconstruction en mieux » a peu de chances de réussir. En revanche, si tous les pays et toutes les parties prenantes s'engagent à nouveau à renforcer la coopération et les partenariats multilatéraux, ce processus aura beaucoup plus de chance de réussir.

III. Mobiliser l'appui du système des Nations Unies pour reconstruire en mieux

55. L'équipe des Nations Unies pour la gestion de la crise de la COVID-19, dirigée par l'Organisation mondiale de la Santé et à laquelle participent 23 entités des Nations Unies, a travaillé en étroite collaboration au niveau mondial pour mettre en œuvre une stratégie à trois volets en réponse à la pandémie de COVID-19 : a) une réponse sanitaire renforcée axée sur le Plan stratégique de préparation et de riposte pour lutter contre la COVID-19, b) une réponse humanitaire, coordonnée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et c) une reprise porteuse de transformation et durable fondée sur les objectifs de développement durable et le Programme 2030, sous la direction du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. En 2020, l'OMS a également été l'un des fondateurs du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, une collaboration mondiale de grande ampleur visant à accélérer la mise au point et la production des tests de dépistage, des

traitements et des vaccins contre la COVID-19 ainsi que l'accès équitable à ces outils. En outre, l'OMS s'est associée au Fonds monétaire international, au Groupe de la Banque mondiale et à l'Organisation mondiale du commerce pour constituer l'Équipe spéciale multilatérale des dirigeants chargée des vaccins, des traitements et des produits de diagnostic contre la COVID-19 pour les pays en développement, dont l'objectif est d'accélérer l'accès aux outils diagnostiques, aux traitements et aux vaccins contre la COVID-19 en s'appuyant sur des solutions financières et commerciales multilatérales, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

56. Les équipes de pays des Nations Unies ont activement contribué au déploiement des vaccins dans 145 pays par l'intermédiaire de COVAX, le volet Vaccins de l'Accélérateur d'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, sous la direction de l'OMS et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). À la mi-janvier 2022, le Mécanisme COVAX avait expédié près d'un milliard de vaccins à 144 pays et obtenu 2,8 milliards de doses grâce à des accords de financement et à des dons confirmés. Si des progrès significatifs ont été réalisés à ce jour, l'accès aux vaccins dans le monde reste inégal et un soutien accru est nécessaire pour garantir l'accès de tous aux vaccins. Par exemple, à la fin du mois de novembre 2021, seuls 2,6 % de la population des pays à faible revenu avaient été complètement vaccinés. L'objectif de l'OMS est que 70 % de la population mondiale soit entièrement vaccinée d'ici à la mi-2022. À cette fin, l'OMS a créé le Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19, qui vise notamment à permettre le partage de la propriété intellectuelle. Pour l'avenir, il est important que toutes les parties prenantes tirent les leçons de la disponibilité limitée de vaccins efficaces pour une grande partie du monde en développement deux ans après le début de la pandémie, et comprennent notamment la nécessité d'élargir stratégiquement les capacités de production de vaccins à l'échelle de la planète.

57. Au niveau national, les coordonnateurs résidents des Nations Unies ont guidé la réponse socioéconomique à la pandémie et les efforts pour reconstruire en mieux. Des plans d'intervention ont été élaborés dans 139 pays et territoires pour soutenir la fourniture de services essentiels, renforcer les services de protection sociale, protéger les emplois et les travailleurs vulnérables et maintenir la cohésion sociale. La stratégie figurant dans ces plans souligne en particulier la nécessité de veiller à ce que le processus de relèvement national dans les pays de programme soit conçu de manière à tirer parti des possibilités de reconstruire en mieux et à saisir les occasions de faire évoluer la société. Les plans d'intervention suivent de près les trajectoires des objectifs de développement durable et mettent l'accent sur la relance verte, la numérisation et l'inclusion.

58. Cet effort est soutenu au niveau mondial par le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement lancé par le Secrétaire général et dont l'objectif est d'aider les pays de programme à revenu faible ou intermédiaire à reconstruire en mieux compte tenu des incidences socioéconomiques de la pandémie. En 2020, le système des Nations Unies a également publié un catalogue de solutions pour soutenir le travail du Fonds d'affectation spéciale. Ce catalogue comprend 206 programmes évalués par les coordonnatrices et coordinateurs résidents comme étant les projets les plus critiques, les plus urgents et les plus sous-financés découlant des plans d'intervention socioéconomiques élaborés par 104 pays de programme. En outre, un système de suivi global a été mis au point pour rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de soutien.

IV. Conclusion

59. Pour reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19 tout en progressant vers la mise en œuvre intégrale du Programme 2030, les pays devront adopter et investir dans des politiques qui renforcent la résilience humaine, sociale, économique et planétaire, et mettre l'accent sur l'allocation des ressources pour atteindre les objectifs. La crise de la COVID-19 a démontré que les gouvernements et les autres parties prenantes, lorsqu'ils sont sollicités, sont capables d'acharnement et de détermination. Pour reconstruire en mieux après la pandémie, il faudra déployer des efforts tout aussi acharnés.

60. Pour reconstruire en mieux, il faudrait notamment privilégier la mise en place de politiques favorisant une profonde transformation en vue du développement durable, l'élimination de la pauvreté et de la faim, la lutte contre les inégalités, y compris les inégalités de genre, et prendre des mesures décisives et efficaces pour faire face aux changements climatiques, tout en mettant un terme aux pertes de biodiversité et à la dégradation de l'environnement.

61. L'épidémie de COVID-19 a montré que la force du système mondial ne peut surpasser celle de son maillon le plus faible. Cela signifie qu'il est essentiel de renforcer davantage la coopération et les partenariats multilatéraux pour parvenir à une reprise durable et résiliente pour les pays, tant individuellement que collectivement. L'expérience de la COVID-19 doit être mise à profit pour renouveler l'esprit et le fondement de la coopération multilatérale, notamment en redynamisant les institutions internationales qui la soutiennent.

62. Alors que les États Membres entament le processus visant à reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19 tout en accélérant la mise en œuvre du Programme 2030 au cours des années restantes de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable, ils pourraient souhaiter examiner les recommandations ci-après :

a) L'équité vaccinale pour tous les pays est essentielle pour assurer une reprise durable et reconstruire en mieux. Pour ce faire, tous les acteurs, à tous les niveaux, doivent garantir un accès et une distribution équitables et en temps voulu des vaccins, des traitements, des moyens de diagnostic et autres outils de santé afin de combler le déficit de vaccination, conformément à la Stratégie pour une vaccination mondiale contre la COVID-19 de l'OMS ;

b) Pour reconstruire en mieux et de manière durable après la pandémie de COVID-19, les pays doivent éviter de revenir aux schémas d'investissement et aux activités du passé et choisir de rendre leurs économies plus équitables sur le plan social et plus durables sur le plan environnemental. Pour cela, des changements porteurs de transformations sont nécessaires sous l'impulsion des gouvernements. Ils devront concerner la protection et l'inclusion sociales, les systèmes énergétiques et alimentaires, la macrorelation de l'économie avec l'environnement et l'extraction et l'exploitation des ressources naturelles, tout comme des mesures différentes du bien-être et du progrès. À cet effet, ils devront pouvoir compter sur des ressources suffisantes provenant des plans de relance ainsi que de la coopération internationale ;

c) Il est essentiel de mettre l'accent sur la réduction des inégalités de revenus dans la société pour éradiquer l'extrême pauvreté et la faim d'ici à 2030, tout en contribuant à la réalisation de plusieurs autres objectifs ;

d) La mise en œuvre complète du Programme 2030 exige que les pays s'attaquent aux inégalités de genre à long terme dans la société. Le comblement des écarts entre les genres en ce qui concerne le taux d'activité peut être un puissant

moteur de croissance du PIB par habitant, y compris dans les pays confrontés au vieillissement de leur population ;

e) Tous les pays doivent intensifier leurs efforts pour lutter contre la menace que représente le changement climatique mondial. Les demi-mesures ne sont plus une option. Pour ce faire, les pays devront accroître leurs investissements dans les infrastructures d'énergie propre, les sources d'énergie renouvelables, les batteries améliorées, les réseaux électriques intelligents, les véhicules électriques et les technologies de capture et de séquestration du carbone ;

f) La vingt-septième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en Égypte dans le courant de l'année 2022, sera l'occasion pour la communauté internationale de s'engager à nouveau à augmenter de manière significative le soutien financier aux mesures de lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement ;

g) L'augmentation de l'utilisation circulaire des ressources dans l'économie est essentielle pour prévenir la dégradation de l'environnement et les inégalités sociales. L'objectif final est d'instaurer un espace de fonctionnement écologiquement sûr et socialement juste pour l'humanité, dans lequel tous les pays ont un rôle central à jouer ;

h) Il est particulièrement important que tous les pays, notamment les nations en développement, mettent en place les mesures juridiques, politiques et institutionnelles nécessaires pour leur permettre de reconstruire de meilleurs systèmes de protection sociale et de soins de santé dans le cadre de leur stratégie de relèvement après la COVID-19 et pour accélérer d'ici à 2030 la mise en œuvre du Programme 2030. Il s'agit notamment de renforcer la solidarité internationale avec les pays en développement et de veiller à ce que les systèmes de protection sociale leur permettent de faire face à la transition vers l'économie numérique qui est en cours ;

i) Pour les régions et les pays où la population en âge de travailler devrait croître à un rythme élevé, il sera important d'adopter des réformes porteuses de transformations et structurelles afin qu'ils puissent devenir un véritable pôle d'attraction pour les investissements étrangers directs et les technologies vertes. L'externalisation de la production et des chaînes de valeur mondiales vers les pays en développement dont la population en âge de travailler connaît une croissance rapide offre une excellente occasion de limiter les asymétries prévues dans l'offre mondiale de main-d'œuvre entre les régions et les pays ;

j) La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les avantages de la révolution numérique, laquelle constitue une véritable opportunité pour la santé et l'éducation. Dans le même temps, la fracture numérique entre le Nord et le Sud et les différents groupes de population, y compris entre les femmes et les hommes, doit être comblée ;

k) Il est également important d'accroître l'accès aux technologies et de renforcer les capacités, lesquels figurent parmi les principales priorités des pays en développement dans la mise en œuvre du Programme 2030 ;

l) Il est nécessaire de remédier aux déficits de financement et aux risques croissants d'endettement, par exemple en mobilisant des ressources auprès de toutes les sources de financement et en veillant à ce que ces ressources soient dépensées à bon escient et contribuent au développement durable ;

m) Un engagement ferme en faveur de l'allègement de la dette multilatérale et de la coopération pour le développement, y compris l'aide publique au développement, est essentiel pour restaurer la marge de manœuvre budgétaire de nombreux pays en développement au lendemain de la pandémie et comme condition

préalable pour reconstruire en mieux et avancer vers la mise en œuvre intégrale du Programme 2030 ;

n) Le système des Nations Unies a un rôle clé à jouer pour aider les pays de programme à reconstruire en mieux à l'issue de la pandémie de COVID-19 tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme 2030. Il faut pour cela que toutes les entités des Nations Unies s'engagent à nouveau à collaborer plus étroitement à tous les aspects de la planification, de la programmation et de la mise en œuvre des activités au niveau national et à forger des partenariats efficaces avec les États Membres à tous les niveaux.
